

Os et Articulations un "CAPITAL" pour la vie

Informations Pratiques **N°4** Octobre 2003

La prothèse de genou : un acte au quotidien

40 000 prothèses de genou sont posées chaque année en France. Comment se déroule l'opération ? Au bout de combien de temps obtient-on un résultat définitif ? Ce qu'il faut savoir...

Soulagement voire disparition des douleurs, récupération d'une bonne fonction articulaire (souplesse, stabilité et réalignement du membre inférieur) : le remplacement de l'articulation du genou par une prothèse a considérablement amélioré la qualité de vie d'un grand nombre de personnes atteintes d'arthrose soit primitive, soit secondaire à un traumatisme (fractures articulaires, lésions méniscoligamentaires graves) ou de maladies inflammatoires comme la polyarthrite.

• Qu'est-ce qu'une prothèse du genou ?

La prothèse de genou est constituée aujourd'hui d'éléments métalliques (pièces fémorale et tibiale) séparés par un coussinet central en plastique. Ce coussinet remplace le cartilage de glissement usé de l'articulation afin de restaurer un mouvement indolore et aussi proche que possible de la normale.

• Quand la pose d'une prothèse est-elle recommandée ?

3 critères dictent la conduite à tenir :

- la gêne fonctionnelle importante (marche, escaliers, station assise...)
- la destruction articulaire
- l'âge qui doit être, en règle générale, supérieur à 60 ans.

L'état général (situation cardio-vasculaire, veineuse, neurologique, abète, etc.) sera également pris en compte par le chirurgien orthopédiste qui peut être amené à demander l'avis complémentaire d'un confrère spécialisé.

• Remplacement total ou partiel ?

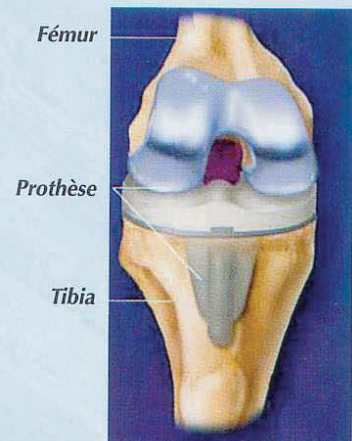
Le chirurgien peut proposer le remplacement d'un seul des trois compartiments du genou s'il s'agit d'une arthrose strictement unicompartmentale : prothèse unicompartmentale.

Dans la grande majorité des cas, l'arthrose est globale, atteignant les 3 compartiments du genou. Le chirurgien proposera alors une prothèse totale.

• La préparation à l'intervention chirurgicale

Prévention des risques :

Les prothèses étant particulièrement sensibles au développement bactérien, les infections dentaires, urinaires, ORL, pulmonaires, cutanées doivent être dépistées et traitées préalablement à l'intervention chirurgicale.



Prothèse de genou

Pour en savoir plus :



Société Française de Chirurgie Orthopédique & Traumatologique
56, rue Boissonnade - 75014 Paris - www.sofcot.com.fr

Relations presse : **BV CONSEIL Santé** - 29, rue Tronchet - 75008 Paris - Tél. 01 42 68 83 40 - www.bvconseil.com